



# ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



VILLE DE  
MARSEILLE

OPERA  
MARSEILLE

ODÉON  
MARSEILLE

## PROJET D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE 2024-2025

<b>PARCOURS CRÉATION « À MARSEILLE, L'OPÉRA, C'EST CLASSE ! »</b>			
<b>PARTENAIRE</b>	Opéra Municipal de Marseille Théâtre l'Odéon		
<b>Ce projet s'adresse aux niveaux suivants</b>	<b>Ce projet pourra concerner</b>	<b>Ce projet est proposé pour le territoire suivant</b>	
Du CE2 au CM2	6 à 7 écoles	Marseille	
<b>PARCOURS DE L'ÉLÈVE</b>			
<b>Rencontres</b>	<b>Pratique</b>	<b>Connaissances</b>	
<p>Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres</p> <p>Échanger avec un artiste, un créateur, un scientifique ou un professionnel de l'art et de la culture</p> <p>Identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire</p> <p>Appréhender des œuvres et des productions artistiques</p>	<p>Utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production</p> <p>Mettre en œuvre un processus de création</p> <p>Concevoir et réaliser la présentation d'une production</p> <p>S'intégrer dans un processus collectif</p> <p>Réfléchir sur sa pratique</p>	<p>Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique</p> <p>Utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel</p> <p>Mettre en relation différents champs de connaissances</p> <p>Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre</p>	
<b>FINANCEMENT PAR L'ECOLE OU L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE</b>			
<b>Transports des élèves</b>	<b>Interventions artistiques</b>	<b>Achat costumes</b>	<b>Billetterie</b>
oui	Partiel	oui	non
Les IEN doivent valider toute demande déposée dans ADAGE.			

---

## Les partenaires

---

La Ville de Marseille, l'Opéra Municipal de Marseille et le Théâtre de l'Odéon en partenariat avec l'académie d'Aix-Marseille proposent des dispositifs d'actions artistiques et culturelles qui s'enrichissent et se renforcent au fil des années.

Les écoles et les établissements scolaires se saisiront des propositions de l'Opéra pour construire un projet propre qui participera au développement du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève, en lien avec le projet d'école ou d'établissement.

---

## Le projet

---

Ce dispositif permet la découverte de l'Art lyrique à l'Opéra de Marseille grâce à l'accompagnement d'un projet pédagogique spécifique. Les classes prépareront à cette occasion, lors des ateliers de pratique à l'Opéra, une prestation dansée ou chantée prenant appui sur une des œuvres inscrites au programme de la saison lyrique et la présenteront lors du **gala en fin d'année scolaire**.

Vous retrouverez la programmation dès qu'elle sera connue sur [la page du site académique dédié à l'éducation artistique et culturelle](#).

Le choix et la répartition des ouvrages proposés sont à effectuer en concertation avec l'Opéra à l'aide de la déclaration motivée des équipes.

La préparation du spectacle se fait sous la direction artistique des artistes de l'Opéra à partir de janvier à raison de plusieurs séances qui nécessitent chacune un déplacement d'une 1/2 journée à l'opéra. Un aménagement spécifique de l'emploi du temps des élèves est donc nécessaire.

Pour les écoles et établissements scolaires éloignés de l'Opéra, visites et ateliers peuvent être programmés au cours d'une même journée. Les transports sont à la charge de l'école ou de l'établissement scolaire.

Pour des raisons liées à ses activités, l'Opéra communiquera aux écoles le calendrier 3 semaines avant les visites et ateliers.

Pendant le déroulement des ateliers, les enseignants restent responsables de leur classe et de la discipline de travail. Ils doivent assurer un accompagnement et un soutien, par leur présence régulière, ainsi qu'un suivi auprès des élèves et de leurs familles : intérêt et rappel des objectifs.

Les enseignants ont la charge de l'organisation des sorties et de l'encadrement suffisant.

Pour la soirée de gala, les costumes et les frais SACEM et SACD sont à la charge des écoles.

La préparation de ce dispositif exigeant en temps et l'élaboration du projet nécessite un contact préalable avec la Professeur relais chargée du service éducatif associé à l'Opéra et avec la conseillère technique du Service départemental Arts et Culture, qui vous mettra en lien avec la Conseillère pédagogique départementale musique pour le premier degré .

Une **lettre de motivation** devra être adressée directement à [gschmitt@marseille.fr](mailto:gschmitt@marseille.fr) au moment de l'inscription.

---

## Les objectifs

---

- Découvrir l'opéra, en tant que genre musical et spectacle vivant.
- Approfondir un aspect de l'opéra (musique, histoire, métiers etc.)
- Fréquenter une structure culturelle.
- Favoriser une approche pluridisciplinaire et transversale.
- Favoriser l'égalité des chances.

---

## Les étapes du projet

---

6 mai – 5 juin 2024	Envoyer une lettre de motivation adressée directement à <a href="mailto:gschmitt@marseille.fr">gschmitt@marseille.fr</a> au moment de l'inscription.
Septembre-Décembre 2024	Visite de la Maison Opéra / Durée moyenne de la visite : 2h (Atelier de couture et de confection des costumes)
Oct - Nov 2024	Réunion d'information à l'Opéra avec les artistes. Choix de l'œuvre étudiée.
Février – Juin 2025	Les élèves assistent à 2 concerts pédagogiques : l'un par le Chœur de l'Opéra, l'autre par l'Orchestre Philharmonique de Marseille.
En fonction de la date du spectacle	Étude d'un opéra ou d'une opérette de la saison lyrique. Les élèves assistent ensuite à la générale de l'ouvrage étudié.
Janvier à Juin 2025	Préparation d'une «production scénique» sous la direction artistique d'un artiste de l'opéra (ateliers chant, chorégraphie, mise en scène).
Vendredi 27 juin 2025 à 19 heures (sous réserve de modification)	Présentation de la production au gala de l'Opéra. Une cession du droit à l'image est obligatoire pour les élèves qui souhaitent participer.

### Les engagements de l'école

L'école s'engage à ce que les enseignants et les élèves concernés participent à l'ensemble des étapes du projet.

Ils s'engagent à anticiper les conditions de mise en œuvre (lieu disponible, matériel, déplacements, accompagnateurs...).

Les enseignants pourront être invités à compléter, au terme de l'année scolaire, un compte-rendu de réalisation de l'action conduite.

L'école s'engage à financer les dépenses suivantes :

Transports des élèves	Interventions artistiques	Achat	Billetterie
1 A/R par spectacle/concert 1 A/R par semaine à partir de janvier	Interventions des artistes prises en charge par le partenaire  Frais SACEM + SACD pris en charge par les écoles ou établissements	Costumes	Offerte par le partenaire pour les différents spectacles

Pour les écoles : Ce dispositif peut donner lieu à l'attribution d'une aide complémentaire de la DSDEN 13 pour l'achat des costumes, sous réserve de crédits disponibles. Cette demande d'aide doit être formulée lors de la candidature dans ADAGE dans l'onglet "description" du projet. **Le projet doit rester réalisable sans cette aide financière.**

### Les contacts

---

## Contacts Éducation Nationale

---

Sophie LOMBARDI, conseillère technique 1er degré : [ce.eac13-ct2@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.eac13-ct2@ac-aix-marseille.fr) 04 91 99 66 81  
Patricia CEFAL, conseillère pédagogique en éducation musicale : [patricia.cefai@ac-aix-marseille.fr](mailto:patricia.cefai@ac-aix-marseille.fr)  
Nathalie DI MONDO, professeure relais pour l'Opéra de Marseille : [nathalie.di-mondo@ac-aix-marseille.fr](mailto:nathalie.di-mondo@ac-aix-marseille.fr)  
Antoine QUER, conseiller académique Musique : [daac.musique@ac-aix-marseille.fr](mailto:daac.musique@ac-aix-marseille.fr)

---

## Contacts partenaires

---

Guillaume SCHMITT, Responsable de la mission des Relations Extérieures et de l'Action Culturelle :  
[gschmitt@marseille.fr](mailto:gschmitt@marseille.fr) 04 91 55 91 90  
Violaine SALLES, Chargée de projets culturels : [vsalles@marseille.fr](mailto:vsalles@marseille.fr) 04 91 55 14 80 / 06 18 18 29 45  
Morgane FOURET, Chargée de projets culturels : [mofouret@marseille.fr](mailto:mofouret@marseille.fr) 04 91 55 14 80 / 06 62 42 01 54

---

## Les modalités d'inscription et de sélection

---

Inscriptions dans ADAGE lors de la campagne d'appel à projets ouverte du 6 mai au 5 juin 2024.

---

Sélection des classes par les commissions partenariales, décisions publiées dans ADAGE le 04 juillet 2024.

---

